Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/3704

5.8.2026

P10_TA(2026)0019

Détergents et agents de surface

Résolution législative du Parlement européen du 22 janvier 2026 sur la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption d'un règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les détergents et les agents de surface, et abrogeant le règlement (CE) nº 648/2004 (12331/1/2025 – C10-0344/2025 – 2023/0124(COD))

(Procédure législative ordinaire: deuxième lecture)

(C/2026/3704)

Le Parlement européen,

— vu la position du Conseil en première lecture (12331/1/2025 – C10-0344/2025),

— vu l'avis du Comité économique et social européen du 12 juillet 2023 ([1]),

— vu sa position en première lecture ([2]) sur la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2023)0217),

— vu l'article 294, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

— vu l'accord provisoire approuvé en vertu de l'article 75, paragraphe 4, de son règlement intérieur par la commission compétente,

— vu l'article 68 de son règlement intérieur,

— vu la recommandation pour la deuxième lecture de la commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (A10-0004/2026),

1. approuve la position du Conseil en première lecture;

2. constate que l'acte est adopté conformément à la position du Conseil;

3. charge sa Présidente de signer l'acte avec la présidence du Conseil, conformément à l'article 297, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne;

4. charge son secrétaire général de signer l'acte, après qu'il a été vérifié que toutes les procédures ont été dûment accomplies, et de procéder, en accord avec le secrétaire général du Conseil, à sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*;

5. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.

([1]) JO C 349 du 29.9.2023, p. 121.
([2]) JO C, C/2025/1354, 17.3.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/1354/oj.